

ARRÊTÉ.

MP/

Monuments historiques.
Sites et Monuments naturels.

Le Ministre de l'Éducation Nationale

~~Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux Arts,~~

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des monuments naturels et des sites dans sa séance du 28 Juillet 1934 ;

Vu l'adhésion ~~l'engagement~~ en date du 25 Novembre 1935 donnée par le ~~pris par~~ maire de St-Emilion au nom du Conseil Municipal ;

Vu les adhésions en date du 25 Janvier 1935 données par
- M. Poitevin, administrateur délégué de la Société de l'Hostellerie de Plaisance, propriétaire de la parcelle cadastrale n° 723p, section C, de la commune de St-Emilion

- M. Gaston Labat, rue de la Grande Fontaine à St-Emilion propriétaire de la parcelle cadastrale n° 725, section C

- M. Abel Lembège, rue Guadet à St-Emilion, propriétaire de la parcelle cadastrale n° 726, section C

- M. Jean Delbot, à St-Emilion, propriétaire des parcelles cadastrales nos. 727 - 728, section C

- Mme. Veuve Freymond, à "la Niotte", à St-Emilion, propriétaire des parcelles cadastrales n° 729 - 730, section C ;



.../...

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

La Terrasse de Plaisance à SAINT-EMILION (Gironde)
et les cours qui la séparent de la chapelle de la Trinité

comprenant les parcelles cadastrales nos. 723 - 725 -

726 - 727 - 728 - 729 - 730, section C,

sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère
artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

ART. 2.

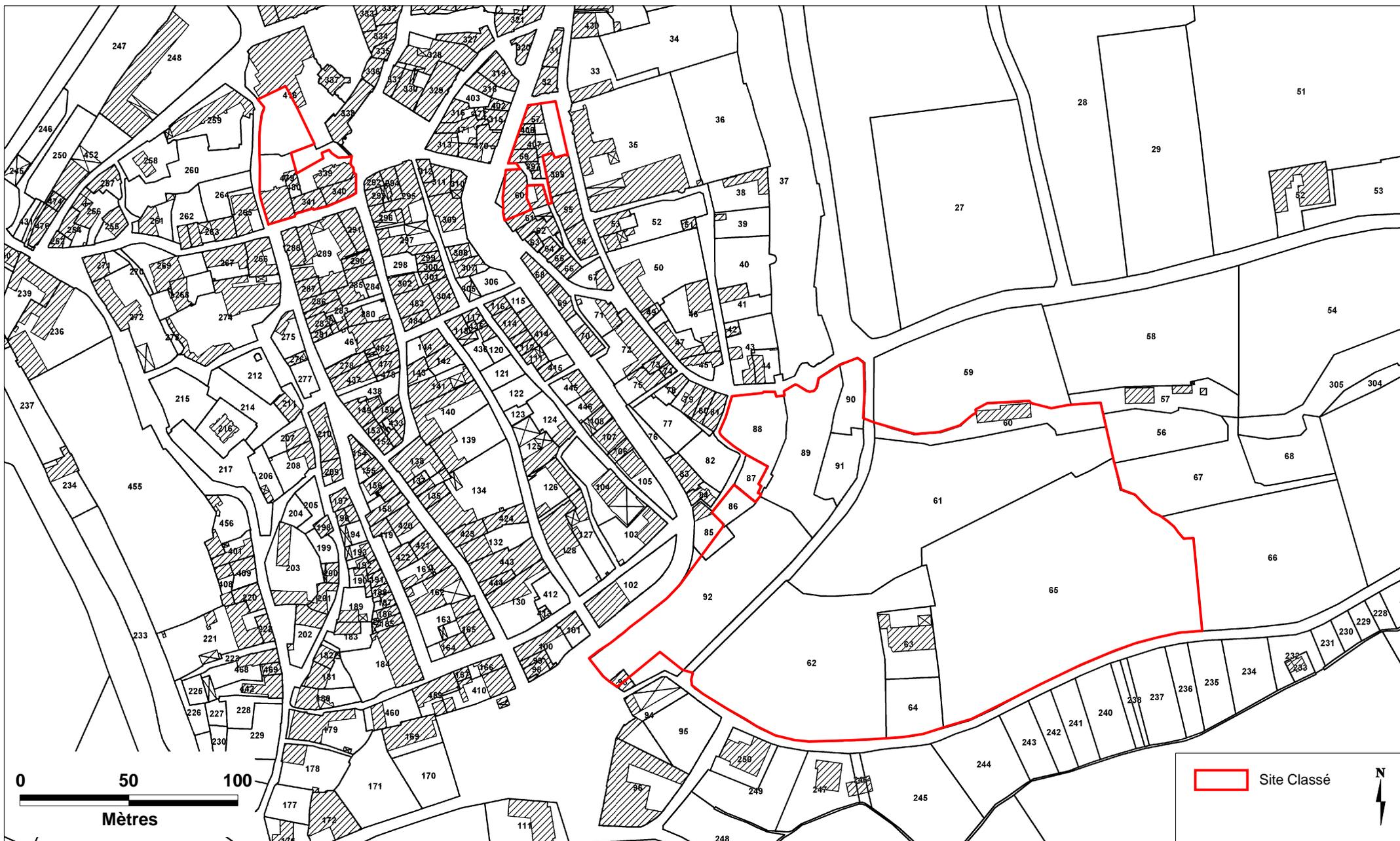
Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la Gironde, au maire
de Saint-Emilion et aux propriétaires intéressés
qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

ART. 3.

Il sera transcrit au Bureau des hypothèques de la situation du site classé.
~~classé.~~

Paris, le 27 DECE 1935

Fiche 4 : SAINT-EMILION (SCL0000621 - SCL0000622 - SCL0000623)



Source :
Fonds cartographique : ©IGN BDParcellaire (communes) livraison 2012©
Donnée : DREAL Aquitaine

Réalisé par : DREAL Aquitaine / MCE le 23/11/12
Réf. Document : PCTSIG/vf/SPREB/33/IV/AtlasSitesGironde